

Votants : 78
Convocation du Conseil de Communauté :
le 18 février 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 février 2014

PREFECTURE DEUX-SEVRES

27 FEV. 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 février 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ORGANISATION ET GESTION DES ATELIERS DE LA CREATION DANS LE CADRE DU CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2014-2016

Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOIN, Gilles BILLON, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gerard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSSENE, Olivier MARIE, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Franck MICHEL, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Huseyin YLDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Marc THEBAULT, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Annie COUTUREAU, Nicolas MARJAUULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Geneviève GAILLARD, Sylvette RIMBAUD à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Louis SIMON à Pilar BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Josiane METAYER, Jacques TAPIN à Michel GENDREAU, Gérard ZABATTA à Christophe POIRIER

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSSENE, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Thierry BUREAU, Patrick DELAUNAY, Catherine GAUFICHON, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel VEILLET

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAUULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Dominique VALLEE, Gérard ZABATTA

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Julie BIRET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 FEVRIER 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ORGANISATION ET GESTION DES ATELIERS DE LA CREATION DANS LE CADRE DU CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2014-2016

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

A l'initiative de la Région Poitou Charentes et de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), l'Atelier de la Création constitue un relais local d'appui à la création.

Il permet :

- Un accueil de proximité : diagnostic et conseil
- Un accompagnement personnalisé dans les démarches de création d'activité

L'atelier de la création de la CAN répond à trois objectifs principaux :

- constituer une communauté d'acteur, une interface autour de la création (ADIE, CCI, CMA, Pôle emploi, ...)
- favoriser l'émergence de projet de création d'activité et d'emploi, offrir une écoute et un accompagnement à tout public porteur d'une idée
- le cas échéant, constituer une demande de soutien financier présenté en jury local,

Depuis le 1er janvier 2011, le Comité de Bassin d'Emploi du niortais est missionné par le Conseil Régional Poitou Charentes et la CAN pour piloter l'atelier de la création sur le territoire niortais. Ce service était également assuré par le CBE sur la Communauté de communes Plaine de Courance (CCPC).

Aussi, dans le souci d'assurer une gestion cohérente des différentes aides à la création sur le territoire, et notamment le lien avec le dispositif CORDEE-TPE, il est proposé que la mission d'animation des Ateliers de la Création assurée par le Comité de Bassin d'Emploi, le soit désormais par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Ce service sera couvert par un animateur (H/F), recruté par la CAN et rattaché au service Aménagement et Développement Economiques.

Ses principales missions seront les suivantes :

- Accueil, écoute et accompagnement des porteurs de projet
- Mise en œuvre d'une méthodologie adaptée pour accompagner le développement et la maturation des projets
- Validation des projets : animation du jury local pour l'attribution, le cas échéant, d'une aide financière : la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE)
- Gestion administrative du dispositif BRDE
- Suivi des projets

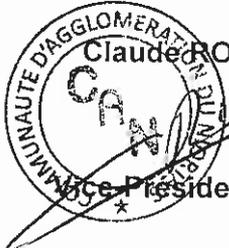
Ce poste sera financé, selon les nouvelles modalités fixées par la Région dans le cadre du CRDD 2014/2016, à hauteur de 100% d'un ETP (Equivalent Temps Plein). Une demande de subvention sera sollicitée auprès de la Région Poitou Charentes.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Demander la labellisation de la CAN comme structure support de l'Atelier Régional de la Création,
- Solliciter une subvention auprès de la Région Poitou Charentes,
- Approuver et autoriser la signature de la convention qui sera établie entre la Région Poitou Charentes et la CAN,
- Autoriser le Président et le Vice-Président Délégué à signer tout document nécessaire au bon fonctionnement des Ateliers de la Création.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0


Claude ROULLEAU
Vice-Président Délégué

